

Communiqué

## Motos-neige

### Mountain Wilderness monte à nouveau au créneau

D'autorisations dérogatoires en divagations sauvages, d'un bout à l'autre du territoire, par monts et par vaux, hiver comme été, le déferlement d'engins motorisés de loisir de toute sorte – motos-neige, 4x4, trials, quads, jets-ski – se confirme. Pas plus que le nuage radioactif de Tchernobyl, ces pratiques sauvages ne connaissent de frontière : France, Suisse, Italie, Andorre, Espagne, tous les pays sont touchés par ce fléau.

En matière de circulation des motos-neige, les lois suisse et française sont salutairement restrictives. En France, leur utilisation à des fins de loisir est interdite depuis janvier 1991. La loi est cependant de plus en plus ouvertement bafouée ou détournée.

Le massif du Jura, paradis de la randonnée et du ski de fond, est à son tour la proie des rodéos vrombissants et polluants des motos-neige et des quads.

Aussi, main dans la main, les délégations suisse et française de l'association internationale MOUNTAIN WILDERNESS appellent à un rassemblement transfrontalier, au col de LA GIVRINE, sur la commune de SAINT-CERGUE (Canton de Vaud - CH), le **dimanche 12 février** prochain (reporté au 19 si la météo est par trop défavorable)

Objectif : attirer l'attention des médias et de nos concitoyens sur les problèmes de toute nature posés par l'utilisation récréative des motos-neige.

Aux citoyens de toute nationalité attachés au silence, au calme et à l'air pur, rendez-vous est donné à **10H30 à La Givrine** (train en gare de NYON à 9H53). Départ à 11H30 pour une randonnée de deux heures sur les crêtes de la Dôle, à pied, en raquettes ou à ski. Sans moteur.

En attendant cette rencontre transfrontalière, nos amis français sont invités à signer et faire signer la pétition nationale pour une

stricte application de la loi du 3 janvier 1991, à disposition sur le site dédié : <http://petition.stmedd.free.fr> (signature en ligne ou sur feuille à imprimer).

Renseignements auprès de MW Suisse :  
<http://www.mountainwilderness.ch/index.php?id=764>

Contact :  
Pour Mountain Wilderness Suisse,  
Samuel Guex : [samuel.guex@mountainwilderness.ch](mailto:samuel.guex@mountainwilderness.ch)  
Pour Mountain Wilderness France,  
Jean-Luc Depraz : [alex.besnier@wanadoo.fr](mailto:alex.besnier@wanadoo.fr)  
Julien Robe : [julien.robe@free.fr](mailto:julien.robe@free.fr)

**Mountain Wilderness**

5, Place Bir Hakeim F-38000 Grenoble  
tél. +33 (0)4 76 01 89 08 - fax. +33 (0)4 76 01 89 07  
visiter notre site [www.mountainwilderness.org](http://www.mountainwilderness.org)